



Ministère du travail, de l'emploi et de la santé

Direction générale de la santé

Direction générale de l'offre de soins

Le directeur général de la santé
La directrice générale de l'offre de soins

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux
des agences régionales de santé (pour information
et transmission)

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissements de santé (pour exécution)

Instruction du 25 novembre 2011 relative aux biberons stérilisés à l'oxyde d'éthylène

Résumé La présente note vise à informer les ARS sur l'utilisation des biberons stérilisés à l'oxyde d'éthylène.
Mots-clés : biberons – oxyde d'éthylène

Prenant connaissance que des biberons stérilisés à l'oxyde d'éthylène étaient utilisés dans les maternités, il est demandé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation.

1. **Pour les nouveau-nés à terme, sans pathologie et ne nécessitant pas une alimentation stérile**, nous vous demandons de substituer dans les meilleurs délais les biberons stériles par tout autre biberon, à usage unique ou non selon les habitudes de la maternité, répondant aux conditions d'asepsie requises pour un nouveau né et incluant les nouettes.
2. **Pour les nouveau-nés pris en charge en service de néonatalogie (prématurés) et pour les nourrissons souffrant de pathologies graves ainsi que pour l'administration de certains médicaments et le stockage de lait maternel**, nous avons saisi en urgence le Haut Conseil de Santé Publique pour qu'il émette un avis, qui vous sera transmis dans les meilleurs délais, relatif aux niveaux d'asepsie (bactériologiquement propre ou stérile) à recommander selon l'état clinique de l'enfant.

A ce stade, et dans l'attente de l'avis du Haut Comité de Santé Publique, les stocks de biberons à l'oxyde d'éthylène doivent être conservés jusqu'à nouvelle instruction.

Vous voudrez bien nous transmettre toute difficulté éventuelle sur la boîte alerte
(alerte@sante.gouv.fr)

Le directeur général de la santé

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and diagonal strokes, positioned below the text 'Le directeur général de la santé'.

La directrice générale de l'offre de soins

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop and several horizontal strokes, positioned below the text 'La directrice générale de l'offre de soins'.